

Charivari sur le terrain des ultra-riches

Au début de l'été 2025, s'est tenu à Bruxelles un événement tout sauf ordinaire : une « Parade pour l'éradication de l'ultra-richesse ». L'occasion de rappeler certaines réalités - sur le pas de leur porte - aux personnes pour toujours à l'abri des problèmes sociaux et financiers, au moment où le démantèlement de la sécurité sociale fait de nouvelles victimes.

Gérald Hanotiaux (CSCE)

En ce 29 juin, quelques jours avant les vacances scolaires, la météo est plus que favorable. C'est donc sous un soleil de plomb que va se tenir cette manifestation d'un genre nouveau, sur le territoire de la commune de Uccle, à l'extrême sud de la Région bruxelloise. Depuis la place Saint-Job, nous remontons une charmante artère homonyme, la Montagne de Saint-Job, une forte côte agréablement étroite - presque une ruelle - qui protège ses habitants des tumultes urbains. Pour peu, on se croirait à la campagne, revenus à des temps révolus, lorsque les communes bruxelloises n'étaient que de charmantes bourgades constituées de petites maisons sans âge.

Au sommet de ladite montagne, c'est à présent évident, une affluence inhabituelle va rompre le calme du quartier. À hauteur du numéro 113, l'artère se coupe en deux pour entourer des terrains non bâtis, face auxquels se trouve la Maison des Jeunes Antirides, hôte temporaire des préparatifs du jour. Si le but est de dénoncer les inégalités sociales en Belgique, cela n'interdit pas la bonne humeur. « Une parade joyeuse et radicale dans un quartier trop riche de Bruxelles, le quartier Prince d'Orange », signale en effet l'appel auquel ont répondu les quelques centaines de personnes présentes (1). C'est un peu plus bas, de l'autre côté de la butte de Saint-Job, que se niche ce très discret quartier où vivent les individus parmi les plus fortunés de Belgique.

Le collectif organisateur, dénommé *Stop the rich*, est composé de « personnes actives dans diverses initiatives et travaillant dans des secteurs différents, allant du secteur agricole au milieu culturel en passant par la santé et le secteur social ». Ce qui réunit ces acteurs sont des valeurs communes rassemblant « la joie et la justice sociale et environnementale, la liberté et l'égalité ou encore l'autonomie et le soin ». Parmi les associations partenaires, nous trouvons par exemple Financité, association engagée dans la promotion de l'éthique et de la solidarité dans

Une parade joyeuse et radicale dans un quartier trop riche de Bruxelles

les rapports à l'argent, les jeunes du syndicat FGTB (La Fédération générale du travail de Belgique) ou encore le Collectif Mémoire coloniale et Lutte contre les discriminations (2). Avec eux, munis d'un engin à trois roues portant une sono, nous nous préparons à sillonner ce quartier singulier.

Liberté d'expression ? Pas si simple...

Avant le départ, aux abords d'un terrain de sport, un premier interlocuteur se saisit du micro : Olivier De Schutter, rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, une fonction particulièrement pertinente pour introduire cette action (lire son interview, p. 86). Un organisateur prend ensuite le micro pour énoncer quelques consignes, liées aux exigences et conditions de la commune pour autoriser l'événement, car la préparation de cette parade n'a nullement représenté un long fleuve tranquille...

L'annonce de la mobilisation a fait bondir le Conseiller communal Éric Sax, ex-MR (Mouvement réformateur), qui a de suite interpellé le bourgmestre Boris Dillies (MR) pour demander l'interdiction pure et simple de la manifestation. Raisons invoquées ? « Il estime que cette parade n'a pour autre but que de stigmatiser une partie de la population en raison de sa situation socio-économique, et d'attiser inutilement les tensions et ressentiments. Elle vise directement, et de manière délibérément agressive, les habitants de ce quartier, en les exposant à des propos haineux, à des comportements hostiles, voire à des risques de débordements » (3). Mazette. Les habitants du Prince d'Orange y survivront-ils ?

Si le désir est en effet - pour une fois - de dénoncer les inégalités sociales sur le terrain des plus riches

de notre pays, l'idée est cependant surtout de souligner des réalités globales, liées aux méfaits sociaux et environnementaux consécutifs à l'existence de ces hauts patrimoines, particulièrement concentrés sur cette petite portion de la capitale de l'Europe. On sourit, rétrospectivement, en découvrant les mots « agressivité » et « propos haineux » sous la plume du conseiller communal, tant la parade s'est déroulée dans un climat certes ironique et musical, mais sans aucune agressivité. Parmi les habitants du

quartier, par contre, le calme a pu se révéler plus que relatif, certains riverains criant de leur balcon de violents « *Dégagez d'ici, c...* », et d'autres exprimant leur colère à la lecture des panneaux portés par les marcheurs, réclamant de « *Rendre l'argent* » ou qualifiant le quartier de « *Ghetto du Gotha* ».

Le bourgmestre a désiré rencontrer préalablement les organisateurs (sur les préparatifs, lire également l'interview d'un membre du collectif p. 88). L'édile communal reconnaît

que manifester est un droit, tout en émettant certaines réserves. « *Selon moi, le fond de ce rassemblement est outrancier. Je ne vais pas accepter n'importe quoi. (...) Ce quartier n'est, pas plus qu'un autre, un zoo* » (4). Sans aucun doute, il doit être plus agréable d'imaginer les mobilisations sociales se tenir entre la gare du Nord et la gare du Midi, avec des revendications criées sur des boulevards de bureaux sans âme... Mais quel article de loi pourrait empêcher de venir marcher sur le territoire de cette commune ? Au final, le bourgmestre libéral autorise la parade, tout en posant différentes conditions : aucun nom d'habitant ne pourra être prononcé dans l'espace public, par exemple, et aucun autocollant ne sera toléré. Pour ➤

□ □ □

UN PRÉCÉDENT : LE « TOUR DE L'EMPIRE »

En ces temps d'accentuation des inégalités sociales, la Parade pour l'éradication de l'ultra-richesse n'est pas la première initiative à se pencher sur le quartier emblématique du Prince d'Orange, à Uccle, l'un des plus riches de Bruxelles. Un an plus tôt, des visites guidées y ont été organisées, sous le titre du « Tour de l'empire », par la section jeunesse du syndicat socialiste francophone, la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB). Un succès, puisque plus de 200 personnes se sont inscrites à ces visites guidées.

« Donner aux gens des outils pour comprendre le monde et agir en conséquence fait aussi partie de notre mission », a déclaré Miguel Schelck, de la FGTB Jeunesse de Bruxelles, au média bruxellois Bruzz. (1). Le syndicaliste poursuit en indiquant qu'« À cet égard, cette tournée des richesses est une action importante. Nous voulons montrer aux personnes vulnérables pourquoi nous devons nous unir contre un système dans lequel les super-riches, les 1 %, s'enrichissent sur le dos des travailleurs ». Il s'agit pour cette initiative d'exposer les « liens entre les riches, le rôle des héritages et la répartition des fortunes ». Le syndicaliste voit dans le succès de cette initiative la preuve de l'intérêt croissant pour la mise en place d'une imposition des plus gros patrimoines, question fondamentale maintenue dans l'ombre.

Désapprouvant l'initiative du Tour de l'Empire, le bourgmestre Boris

Dilliès (MR) s'est inquiété préventivement, invoquant la nécessité d'« escortes policières ». Les déambulations ont été suivies en permanence par des agents dans un véhicule de police. Ces « précautions politiques » entourant de simples visites guidées laissent rêveur... Pour rappel, le 4 mai 2025, des groupes de supporters, adorateurs du club de football brugeois connus pour leur racisme et leur extrême violence, ont en effet pu déambuler librement du centre-ville jusqu'au stade, situé à Laeken. Sur le chemin, en traversant les communes de Molenbeek et de Jette, ils ont joui de la liberté de hurler des insultes racistes, de saccager des commerces et d'envoyer des bruxellois à l'hôpital. « Un groupe de supporters néonazis, selon plusieurs sources, s'est livré à une véritable ratonnade en plein Molenbeek-Saint-Jean. Un commerçant de 73 ans et son fils ont été violemment agressés, entre autres. Des habitants ont riposté » (2). Indéniablement, la sécurité en Région bruxelloise semble compter davantage dans certains quartiers que dans d'autres.

(1) « «Rijkentour» van FGTB wegens succes verlengd : «Het gaat om het systeem, niet om de mensen» » (La «tournée de l'Empire» de la FGTB est prolongée en raison du succès : «Il s'agit du système, pas des gens»), JB, Bruzz, 30 mars 2024.

(2) « Des supporters brugeois se sont livrés à une ratonnade à Molenbeek-Saint-Jean : «Un groupe de néonazis qui se foutent du foot» », Tony Chalot, L'avenir.net, 5 mai 2025.



Un enfant décrypte les arguments de vente d'une propriété du quartier : sept chambres et six salles de bain ! Qui donc sera le malchanceux, obligé de partager la baignoire avec un autre habitant de la demeure... ? Le sentiment de promiscuité ne doit pas être fort répandu dans les rangs des habitants du quartier Prince d'Orange.

PHOTO : BERNARD HANOTIAUX



Dans un cadre extrêmement verdoyant, la parade sillonne les rues du quartier. Tout du long, la déambulation informative sera suivie par deux chevaux montés chacun par une policière. Contrairement aux organisateurs de la parade, ça ne rigole pas trop au sein des autorités ucloises...

PHOTO : PHILIPPE BRANCKAERT

Il est plus commode d'imaginer les mobilisations entre Nord et Midi, sur des boulevards de bureaux sans âme

⇒ permettre l'expression sur le parcours, des craies sont donc mises à disposition des marcheurs. Ouf, les cavalières de la police, fermant la marche en permanence, pourront donc connaître le point de vue des individus à surveiller...

Une fois ces quelques précisions énoncées, c'est parti pour cette réhabilitation du charivari, ce « bruit tumultueux de huées, de sifflets, de casseroles et d'autres objets, que l'on faisait jadis devant la mai-

son de ceux dont on désapprouvait la conduite » (5). Avec pour but de revendiquer et faciliter les changements dans la structure sociale, le charivari manie une forme de critique au sein de la communauté : il s'agit principalement de pointer la honte liée aux comportements heurtant les valeurs d'une société, en désignant directement ses responsables. On ne pourrait mieux dire.

C'est parti pour une visite du quartier en quatre étapes !

Cadre de vie chez les mieux lotis

Au premier arrêt, habillée en gommeux revenu dare-dare livrer des informations sur son quartier, l'oratrice de la parade se lève et livre une première information factuelle. « Ici, l'espace moyen par individu dans les logements est 31 fois plus important que dans un quartier comme celui, par exemple, de la barrière de Saint-Gilles ». Aux étages des immeubles cossus, intrigués par ce tumulte soudain, certains habitants occupent leur balcon. D'autres sortent et s'approchent, mi-amusés mi-interrogeurs, par-

fois prompts à un dialogue avec les marcheurs. Si certains restent amusés, d'autres sont furieux en découvrant l'objet de cette présence dans leurs rues...

Une vue aérienne du quartier démontre une harmonie certaine dans les lotissements urbanistiques locaux. Pour le dire sobrement, ce coin de Bruxelles semble plutôt agréable à vivre, notamment en raison de l'abondante nature présente aux alentours. Pour les urbanistes ucloises, il ne s'est pas simplement agi d'aligner les villas quatre façades : elles ont également été entourées de jardins immenses, qualifiables parfois de véritables parcs privés. Les voiries elles-mêmes sont marquées par la présence d'une intense verdure, le tout assurant un cadre de vie sain à ses habitants, et des poumons nettement moins malmenés par la pollution qu'ailleurs à Bruxelles. En outre, deux kilomètres seulement séparent le début de l'avenue du Prince d'Orange de la fin de la rue de Percke, à l'extrême-sud de la commune d'Uccle, où elle devient une artère traversant les champs et la campagne flamande... Nous

sommes alors à Linkebeek, et les balades dans la nature sont à portée de jambes. *Last but not least*, à l'est, juste en face de la station d'essence du début de l'avenue du Prince d'Orange, nous trouvons la Forêt de Soignes, poumon vert de la capitale belge, pourvue à deux pas de son célèbre parcours de golf, le *Brussels Drophme Golf Club*.

tir, expulsés en raison du manque de logements disponibles.

Les multi-propriétaires bruxellois sont en outre nombreux désormais à louer leurs appartements à la journée ou à la semaine, en vue de capter le public attiré par une politique d'ultra-tourisme développée par la Ville de Bruxelles.

mondial de l'industrie du luxe, le groupe LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy), est alors la première fortune de France, et la quatrième fortune mondiale. En s'installant dans le quartier Prince d'Orange, il vise alors l'obtention de la nationalité belge, qu'il n'obtiendra finalement pas. Un cas d'exil fiscal sans doute un peu trop voyant pour aboutir sans encombre... Cet étranger fortuné possède toujours un appartement dans le quartier (9).

Entre les deux saints, Job et Josse, 7 kilomètres séparent les deux mondes, un gouffre d'inégalités sociales

Dans la commune de Uccle, en moyenne - donc beaucoup moins encore dans ce quartier -, la densité de la population est de 3.812 individus au kilomètre carré, pour une moyenne bruxelloise de 7.732 (6). La réalité bruxelloise veut que non loin de là, en remontant vers le nord de la capitale, se trouve la commune la plus pauvre de Belgique, Saint-Josse-ten-Noode. Entre les deux saints, Job et Josse, le promeneur du dimanche n'a qu'un peu plus de sept kilomètres à parcourir pour joindre les deux mondes, en traversant un gouffre symbolique parfait des inégalités sociales dans notre pays. Dans la commune de Saint-Josse-ten-Noode, ce sont pas moins de 23.486 habitants qui se disputent le kilomètre carré !

Outre le fait de s'accaparer d'immenses espaces de vie, dans une Capitale de l'Europe en manque criant de logement, d'autres effets sociaux fondamentaux sont à noter dans le sillon du mode de vie des ultra-riches. Pour rester dans les questions de logement, prenons en exemple le phénomène de la multi-propriété. Par définition, les propriétaires de cette catégorie ne se situent pas parmi les moins nantis, qu'ils soient d'Uccle ou d'ailleurs... Par leur exploitation de parcs de logements et les prix pratiqués, ils imposent une pression à la hausse sur les loyers, où nombre de Bruxellois ne sont simplement plus en capacité de louer un logement décent, ou simplement d'en louer un, quel qu'il soit... Ils doivent par-

Peu de chance que ces touristes et leurs nuisances déambulent au Prince d'Orange. « *Dans certains endroits, la proportion (NDLR, de locations touristiques) peut grimper jusqu'à 15 %, voire 30 %. Surtout dans des quartiers centraux, où l'on assiste à une transformation de logement abordable, afin de profiter d'une rente plus élevée* » (7). « *Le rendement est supérieur, oscillant régulièrement entre 1,5 et 3 fois le loyer moyen obtenu sur le marché traditionnel* » (8). Louer pour de courtes durées à des touristes, c'est non seulement plus rentable, mais ça accentue encore la pénurie de logement et la pression à la hausse sur les prix. Ces logements ne sont simplement plus disponibles à la location pour les Bruxellois. Par ailleurs, cette pratique des mises en location via des plateformes telle *Airbnb* enrichit les administrateurs de sociétés multinationales américaines, dont l'unique activité est de profiter des biens d'autrui, en s'accordant un pourcentage sur la simple mise en lien des propriétaires et des touristes.

Ce petit territoire alimente parfois l'actualité à scandale, lorsqu'il est convoité par des étrangers fortunés en quête d'exil fiscal. L'exemple le plus connu est celui de Bernard Arnault, à la recherche en 2012 d'un lieu de vie exigeant de lui une plus faible répartition des richesses par l'impôt. Le président français est alors François Hollande, élu notamment sur le projet de ré-institution d'un impôt sur la fortune. Bernard Arnault, patron du numéro un

Dans les rues sillonnées par la parade, c'est évident, on consacre beaucoup d'argent à la surveillance des villas : de véritables mâts portant d'innombrables caméras sont érigés dans les jardins. Cette surveillance électronique par des entreprises de sécurité est annoncée sur les plaques apposées à l'entrée des propriétés - « Protégé par... », tandis que les manifestants ajoutent ces mots à la craie : « Protégé par... le MR » !

Vivre bien en détruisant ailleurs

Pour notre seconde étape, penchons-nous sur les questions écologiques liées au mode de vie des ultra-riches. Nous avons évoqué ce lieu emblématique du début de l'Avenue du Prince d'Orange, la station-service Texaco, unique com-

D'innombrables caméras érigées dans les jardins surveillent les villas

merce croisé sur le chemin de la parade. Toute l'année, elle alimente les réservoirs des (gros) véhicules (très) polluants croisés durant la déambulation, lors de leurs départs du quartier. Car si elles profitent chez elles de la nature, les classes sociales les plus favorisées font beaucoup pour la détruire ailleurs. Sur le site du collectif organisateur on lit cette mention : « *Les ultra-riches ne prennent pas soin du vivant. Ils s'enrichissent en détruisant la planète, notamment via la combustion de pétrole, gaz et charbon. Le décile le plus riche de la planète émet plus de 50 % du CO2 mondial.* » Les riches ☞

⇒ détruisent, et les ultra-riches ultra-consomment, puisqu'ils en ont les moyens.

Hervé Kempf, un journaliste et essayiste bien connu a longuement travaillé sur les questions écologiques liées à l'ultra-richesse. Auteur du livre « Comment les riches ravagent la planète » (10), il expose cette « culture de la surconsommation » qui touche les riches, bien sûr, mais aussi toute la société. Car aujourd'hui, le mode de vie des ultra-riches, véhiculé par la culture dominante, sert en effet de « modèle » à toutes et tous. Pour exemplifier ce phénomène, Hervé Kempf nous parle de Thorstein Veblen (11), auteur de la « rivalité ostentatoire », une théorie fondamentale en sociologie. Concernant la consommation, les considérations esthétiques ne sont pas les seules pertinentes : elles cohabitent avec une question de « signifiant de puissance ». En d'autres mots, le consommateur signifie à autrui de quoi il est capable financièrement.

Pour illustrer cette théorie, retournons chez nos ultra-riches. Leur mode de vie montre en effet l'existence d'une émulation entre individus, au sein de la même classe sociale, qui pousse à des compor-

existence a pu jouer un rôle dans la banalisation de l'avion pour réaliser des « sauts de puces », un geste rendu populaire par les entreprises aériennes *low-cost*. Nous le savons, des touristes peuvent désormais se rendre à l'étranger simplement pour un week-end... « *Moi aussi, comme un riche, je peux aller à Venise à Pâque* » !

Ces nouvelles réalités ont un coût écologique immense, bien entendu, mais également un coût social, car le *low cost* se répercute sur les conditions de travail des employés de ces entreprises. Les consommateurs « lambda » ne sont pas toujours prompts à critiquer cela, ni le modèle général des ultra-riches, car la culture dominante et la publicité présentent ce mode de vie comme une banalité, voire une évidence. Comme le signale Hervé Kempf, on regarde les individus situés plus haut socialement avec l'envie de les rejoindre. Pour les moins favorisés,

La culture dominante et la publicité présentent le mode de vie des ultra-riches comme une évidence

les produits de luxe, totalement inutiles, représentent souvent une marque de prestige. Voilà l'un des éléments directement au cœur de l'action du jour : ce jeu de « modèle social » et la culture associée doivent disparaître, et venir l'affirmer sur le terrain des ultra-riches est ultra-pertinent.

□ □ □

QU'EST-CE QU'UN RICHE EN BELGIQUE ?

« Nous sommes tous le riche de quelqu'un », scande un adage très populaire. Le débat autour de ce sujet a d'ailleurs animé les rangs des organisateurs de cette parade, lorsqu'il s'est agi d'éventuellement fixer un plafond maximal de richesse (*lire l'interview p. 88*) Pour se forger son avis, quelques repères chiffrés élémentaires sont disponibles...

Au premier janvier 2025, la population belge comprenait 11.825.551 individus. Selon l'Office belge de statistique, parmi eux un peu plus de 2,1 millions de personnes sont en « risque de pauvreté ou d'exclusion sociale », c'est à dire 18,2 % de la population (chiffres de 2024), quasiment un cinquième des Belges. Ce résultat est fourni par l'enquête sur les revenus et les conditions de vie, organisée par l'Office chaque année, en fonction de différents indicateurs relatifs à la pauvreté, aux inégalités de revenus et aux conditions de vie (1). Parmi ces personnes en risque de pauvreté, la Croix-Rouge identifie 600.000 personnes déjà en situation de privation matérielle sévère, ce qui veut dire qu'elle ne sont pas en mesure de satisfaire des besoins essentiels tels que se

chauffer, prendre des repas équilibrés, ou pouvoir participer à des loisirs de manière régulière (2). Les sans-abris, également, sont en constante augmentation en Belgique. À Bruxelles, le 16 avril 2025, *Bruss'help* faisait état de « 9.777 personnes sans chez-soi recensées en Région bruxelloise, soit une augmentation de 24,5 % depuis 2022, dont près de 1.000 personnes vivant en rue » (3).

Pour évoquer richesse et pauvreté, l'Office de statistiques travaille sur la notion de seuil de pauvreté, qui équivaut à 60 % du revenu médian, le revenu divisant la population en deux moitiés égales, une moitié disposant d'un revenu inférieur à cette valeur, l'autre moitié un revenu supérieur. Pour une personne isolée, ce seuil de pauvreté s'élève à 18.235 euros par an, soit 1.520 euros nets par mois. Pour un ménage composé de deux adultes et de deux enfants à charge, ce montant mensuel est de 3.191 euros. En 2024, 11,5 % de la population vit avec des revenus situés sous le seuil de pauvreté (4).

Qu'en est-il de la richesse, à présent ? Le sociologue Geert Schuermans,

Si elles profitent chez elles de la nature, les classes sociales les plus favorisées font beaucoup pour la détruire ailleurs

tements totalement irrationnels en regard des notions de « besoins ». Très concrètement, si l'un possède une piscine de vingt mètres carré, le voisin désirera également la sienne, éventuellement plus grande encore... Mais l'émulation agit également plus globalement, sur l'ensemble de la société. Prenons cette fois l'exemple des jets privés : leur



auteur du livre « *De achterblijvers* » - *Les laissés pour compte* - divise la population en différentes classes. La classe moyenne inférieure est située juste au-dessus du seuil de pauvreté, les personnes y disposent d'un revenu situé entre 60 % et 80 % du revenu médian, en 2025 : 2.416 euros nets par mois. « Si votre revenu familial net se situe entre 80 % et 120 % de ce montant (entre 1.933 euros et 2.900 euros par mois), vous faites partie de la classe moyenne centrale. Entre 120 % et 200 % (entre 2.900 et 4.833 euros nets par mois), vous appartenez à la classe moyenne supérieure. Et si vous gagnez plus du double du revenu médian, vous êtes considéré comme riche » (5). Pour résumer, l'auteur détermine donc, comme suit, quand on peut être considéré comme riche en Belgique : lorsqu'on gagne 4.833 euros nets/mois pour une personne seule, 7.250 euros nets/mois pour un couple sans enfants, et environ 6.000 euros chacun, pour un couple avec deux enfants.

Le débat initié par le Collectif *Stop the rich* vise, au-delà de ce seuil de richesse, à fixer un « seuil de l'ultra-richesse », au-delà duquel tous les moyens devraient pouvoir être utilisés

par la société pour assurer son fonctionnement et le relatif bien-être de chaque individu. Si ses membres ont leur idée, ils ne désirent cependant pas fixer seuls ce seuil : ils désirent avant tout voir s'ouvrir un large débat de société sur le sujet. Lors des échos médiatiques dans le sillage de la parade, un participant interrogé a évoqué le chiffre de cent millions d'euros. Si la motivation est d'obtenir un consensus le plus large possible, y compris parmi les riches, nous situons cependant l'indécence sociale bien en-dessous de ces cent millions.

(1) « Plus de 2,1 millions de Belges courent un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale », Office belge de statistique, Statbel, 29 janvier 2025.

(2) « Quels sont les chiffres de la pauvreté en Belgique en 2024 ? », Croix-Rouge de Belgique.

(3) « Résultats du huitième dénombrement des personnes sans-chez-soi en Région de Bruxelles-Capitale », bruss'help.org. *Bruss'help* représente la coordination des dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale.

(4) Voir note 1.

(5) « Le patrimoine financier des Belges bat un record : êtes-vous riche, pauvre ou dans la moyenne ? », Caroline Lallemand, *Trends Tendances*, 16 avril 2025.

Les jardins du quartier, avec leurs mâts truffés de caméras, ressemblent parfois à de véritables camps retranchés. Au Prince d'Orange, les entreprises de surveillance ne connaissent pas la crise.

PHOTO : COLLECTIF STOP THE RICH

La nature n'est pas seule à être détruite par les ultra-riches et leurs actes ; la santé humaine peut également être frappée de plein fouet. La parade s'est arrêtée un temps dans la rue de « Walti », surnom donné à l'un de ceux dont on ne peut prononcer le véritable nom... Lors de cet arrêt, l'attention se porte vers la famille Emsens, toujours en tête des classements des grosses fortunes en Belgique, la sienne étant évaluée à trois milliards d'euros, principalement grâce à l'entreprise de construction Etex qui a exploité l'amiante à une échelle industrielle. En février 2012, l'ex-proprétaire belge d'Eternit-Italie, le baron Jean-Louis de Cartier, a été condamné à une peine de seize ans de prison dans un procès à Turin, qui l'opposait à 2.900 parties civiles. À l'occasion de ce procès, Eric Jonckheere, président de l'Association belge des victimes de l'amiante (Abeva) a expliqué que « les descendants d'Alphonse Emsens, qui sont au- »

⇒ *aujourd'hui la quatrième plus grosse fortune du Royaume, ont élaboré une stratégie industrielle et un lobbying criminel* ». En effet, par ce procès, les tribunaux venaient d'affirmer qu'en toute connaissance de cause ces industriels se sont enrichis en tuant des êtres humains. « Les responsables d'Eternit, par leur cynisme, par les manœuvres qu'ils ont menées depuis les années 1920 pour acheter le monde médical, syndical, associatif ou politique, ont eu une attitude qui relève de la faute intentionnelle. Ils avaient clairement connaissance des risques mortels de l'amiante, dès les années cinquante et soixante, et ils n'ont pas pris les précautions qui s'imposaient, ni pour les travailleurs du secteur, ni pour préserver les citoyens exposés » (12).

Etex a cessé chez nous l'exploitation de l'amiante en 1997, mais a continué à posséder une entre-

prise en Inde, jusqu'en 2002. Aujourd'hui encore, « environ 90.000 personnes meurent chaque année dans l'Union européenne (UE) d'un cancer lié à l'amiante qui constitue la cause principale des décès d'origine professionnelle. Dans l'ensemble de l'Union Européenne, entre quatre et sept millions de travailleurs sont exposés à l'amiante et on s'attend à ce que ce nombre augmente de 4 % au cours de la prochaine décen-

d'enrichissement, pour l'État belge bien sûr, mais également pour de nombreuses familles de notre pays. Est-il besoin de rappeler que les entreprises coloniales n'étaient pas motivées par une quelconque « mission civilisatrice » ? Plus prosaïquement, à la fin du dix-neuvième siècle ce sont simplement les besoins de matières premières, pour les développements industriels

Héberger des individus dont la fortune repose sur un commerce meurtrier ne semble pas perturber les habitants

nie en raison de la rénovation des bâtiments dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe » (13). Les élus communaux de Uccle craignaient des débordements violents, mais héberger des individus dont la fortune repose sur ce type de commerce meurtrier ne semble pas les perturber toute l'année durant... Quelle meilleure incarnation d'une idée de la violence, pourtant, que ces dizaines de milliers de morts ?

Aux abords de la parade, une dame en voiture s'arrête, interroge sur la raison d'être de ce défilé. L'action du jour parle d'inégalités sociales mortifères et d'enjeux écologiques fondamentaux pour le monde mais, face à ses participants, elle se cabre et refuse de prendre le tract exposant les motifs. Furieuse, elle démarre et lance : « Il faut de tout pour faire un monde ! »

Héritiers de la colonisation

Notre troisième étape nous transporte vers un autre continent car, judicieusement, les organisateurs ont convié à cette parade le Collectif « Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations ». Ses missions sont notamment, et très justement ici, de « former le public à la construction d'une conscience citoyenne décoloniale par l'Histoire, les valeurs culturelles de l'Afrique et par l'investissement de l'espace public » (14). Déambuler dans le quartier du Prince d'Orange représente une excellente occasion de rappeler que la colonisation belge au Congo a été une source majeure

en cours, qui ont poussé les pays européens à installer des colonies loin de leurs territoires. Léopold II est souvent pointé du doigt, avec raison, mais dans son entreprise coloniale il n'est pas seul, les industriels belges sont en première ligne. En conséquence, des décennies après l'indépendance du Congo, nombre de fortunes familiales de notre pays ont toujours pour origine des enrichissements réalisés durant la période coloniale, dans un climat de violence extrême.

Pour évoquer ces héritiers d'un genre précis, la parade va stationner quelques minutes devant l'entrée du parc du château Fond Roy. Entre 1997 et 2010, les lieux ont abrité le Cercle de Lorraine, club pour hommes et femmes d'affaires bruxellois, après avoir été occupés par un illustre résident, à savoir Mobutu Sese Seko. Acquis par son épouse en 1973, le château a en effet servi de résidence à Mobutu durant ses séjours en Belgique pendant son règne sans pitié sur le Zaïre, ainsi que s'appelait alors l'ex-colonie. Mobutu a pris le pouvoir sur l'ancienne colonie en 1965 par un coup d'État contre Joseph Kasa-Vubu, premier président du Congo indépendant, pour y installer un régime autoritaire à parti unique. Il a alors anéanti tous les espoirs d'émancipation nourris par le peuple congolais lorsque son pays est devenu indépendant.

Avant cela, dès juillet 1960, Mobutu était secrétaire d'État du gouverne-



Un membre du « Collectif Mémoire coloniale et Lutte contre les discriminations » expose les liens unissant la période coloniale à la fortune de certaines familles ultra-riches de Belgique, à l'origine d'un véritable pillage de ressources au Congo.

PHOTO. PHILIPPE BRANCKAERT

ment indépendant de Patrice Lumumba. Très vite, et sous l'influence de l'ambassadeur de Belgique, il fait arrêter et assigner à résidence le nouveau Premier ministre, avant son assassinat en janvier 1961. Premier ministre du gouvernement de la décolonisation, Patrice Lumumba a prononcé le 30 juin 1960 son discours resté célèbre, lors de la cérémonie de l'Indépendance à Léopoldville (Kinshasa), en présence du roi des Belges Baudouin Ier. « *Nous avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou de nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers. Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres (...) Nous avons connu nos terres spoliées au nom de textes prétendument légaux, qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort, nous avons connu que la loi n'était jamais la même, selon qu'il s'agissait d'un blanc ou d'un noir, accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres* » (15).

Devant l'ex-résidence de Mobutu, un membre du collectif Mémoire coloniale expose les difficultés rencontrées il y a quelques années pour installer un espace public au nom de Lumumba. Les scandales bruxellois ne se concentrent pas seulement dans l'extrême sud de la Région bruxelloise, puisque cette demande d'espace public commémoratif

guidées organisées par ce Collectif mènent en effet vers des rues portant encore aujourd'hui le nom de criminels, s'arrêtent devant des statues à leur gloire, ou en des lieux démontrant la subsistance d'un passé colonial nostalgique. Il suffit de citer le boulevard Léopold II à Molenbeek, le square de Léopoldville à Etterbeek, ou encore, dans cette même commune, l'Avenue Commandant Lothaire, le capitaine de la force publique au Congo belge.

L'espace public « Square Patrice Lumumba » finira par être inauguré le 30 juin 2018. Situé à la Porte de Namur, à l'endroit exact où reposent les gravas du célèbre Café de l'Horloge qui a vu défiler tant de célébrités en un siècle - rasé en 1965 en même temps que le théâtre Molière et la totalité de la rue du Bastion -, ce « square » représente un espace difficile à identifier, sans aucun bâtiment, et contigu à une station de taxis. Peut mieux faire... Certes, une plaque explicative est bien apposée sur les lieux, mais la présence d'une statue du Premier ministre assassiné ne ferait-elle pas une meilleure publicité aux lieux ? Et pourquoi ne serait-elle pas aussi imposante que celle de Léopold II située à deux pas, sur la place du Trône à l'arrière du Palais Royal...

Un peu plus tard dans l'après-midi, un second arrêt sera imprimé par le Collectif Mémoire coloniale, dans la rue d'une maison appartenant à la

affaires de corruption et des enquêtes pour évasion fiscale. Jusqu'en 2020, le propriétaire uclois est également actionnaire majoritaire de la Banque commerciale du Congo. L'accaparement des richesses de l'Afrique a été d'actualité durant la colonisation, elle le reste ensuite...

Parmi les familles enrichies par la colonisation, la plus illustre est bien entendu la famille royale. En 2022, le Roi Philippe exprime des regrets - pas des excuses - en proposant au président congolais Tshisekedi d'écrire un « *nouveau chapitre de relations* ». « *Sans oublier le passé, mais en l'assumant pleinement, afin de transmettre à la nouvelle génération une mémoire réfléchie et pacifiée de notre histoire commune* ». L'actuel roi évoquera également « *une relation inégale, injustifiable, marquée par le paternalisme, les discriminations et le racisme. (...)* » Le régime colonial belge au Congo « *a donné lieu à des exactions et des humiliations. Je désire réaffirmer mes plus profonds regrets pour ces blessures du passé, face au peuple congolais et à ceux qui aujourd'hui encore en souffrent* » (16). Ce discours motivera le Collectif mémoire coloniale à terminer son intervention à la parade par un cinglant « *On voudrait qu'il regrette tellement qu'il rende l'argent !* ». Ajoutons ici : en compagnie des familles belges dont la fortune repose sur la période coloniale.

Le quartier du Prince d'Orange n'apprécie pas le passage d'une parade joyeuse en ses rues ; il est semble-t-il plus enclin à abriter des industriels polluants, des pilleurs de ressources de l'Afrique, ou même - durant des décennies - un dictateur sanguinaire. Ces réalités ne sont donc pas de nature à altérer la tant chérie quiétude du quartier.

L'occasion de rappeler que la colonisation belge du Congo a enrichi de nombreuses familles de notre pays

concernait la commune d'Ixelles, dont la bourgmestre appartient alors à la même famille politique que celle de l'actuel bourgmestre d'Uccle. La bourgmestre libérale motive ses refus par cet argument : « *Lumumba n'est pas une personnalité consensuelle* ». Hum... Léopold II, ou les nombreuses personnalités coloniales présentes dans l'espace public bruxellois seraient donc, elles, consensuelles à ses yeux ? Les visites

de la famille d'un mystérieux exploitant de mines au Congo, dont on ne peut citer le nom... Les participants avisés de la parade auront reconnu Georges Forrest, dont la famille est active dans cette région africaine depuis 1922. Le groupe Forrest, parmi de nombreuses entreprises, a possédé entre autre Congo Energy, les Grands élevages de Katongola, ou la Société pour le traitement du terroir de Lubumbashi. L'entreprise a été citée dans plusieurs

Quelle contribution au bien-être collectif ?

Nous arrivons déjà à la fin de cette balade chez les ultra-riches... De-ci de-là des slogans sont inscrits à la craie sur le sol, le logo de la « Zone 30 », par exemple, se voit affublé à sa suite du symbole des pourcentages, pour former un (hypothétique) « *30 % de taxes sur la richesse* ». Une immense villa voit apparaître sur son trottoir un « *T'as pas 2 % ?* ». Des pancartes brandies annoncent « *Zéro mérite,* »

⇒ 100 % hérite » ou encore « Brûlez les pauvres », aux côtés de clowns criant à tue-tête « Pri-pri-pri Privatisation. Une seule solution : privatisation ! », « Ultra-riche, ultra-fier ! », ou encore « Moins de profiteurs, plus de profit ! »

Si l'heure est à l'ironie et à la bonne humeur, nous touchons ici au cœur du problème posé par les ultra-riches : leur contribution ou non - à la hauteur de leurs moyens - au bien-être général de la communauté. Les moyens colossaux dispo-

nibles, symbolisés par ce quartier aux dorures luxuriantes, pourraient en effet contribuer à régler nombre de problèmes sociaux en Belgique, pour favoriser un chemin vers une réduction des inégalités. En retournant vers les statistiques de nos deux saints quasi-homonymes, Job et Josse, nous pouvons consulter la rubrique « Indice de richesse ». En considérant que la Belgique représente le niveau-repère de 100, Saint-Josse se situe à 54 (chiffres de 2022), là où Uccle se situe à... 111 ! (17) Un gouffre colossal, en

à peine sept petits kilomètres de distance ! À nouveau, les chiffres sont purement indicatifs, aucune précision n'étant évidemment disponible pour nous indiquer l'indice de richesse dans ce quartier précis de la commune de Uccle. Humainement, au sein du couple symbolique Job et Josse, en solidarité le premier devrait logiquement tendre le bras pour soutenir le second, l'empêcher de sombrer...

Rappelons que depuis le tournant néo-libéral, marqué dans le temps par l'accession de Margaret Thatcher, dirigeante du Parti conservateur, au poste de Première ministre du Royaume-Uni en 1979, couplée à l'élection de Ronald Reagan au poste de président des USA en 1980, les contributions des riches et des entreprises aux finances publiques n'ont cessé de baisser drastiquement dans les



FAIRE CONTRIBUER LES « ÉPAULES LES PLUS LARGES »

Après les élections fédérales belges de mai 2024, le débat a animé les partis politiques durant des mois : allait-on enfin taxer les plus riches en Belgique ? Le parti Vooruit (les ex-socialistes flamands du SP) faisait de cette contribution une condition pour participer au gouvernement, un parti indispensable pour former une coalition assez large pour évacuer les socialistes francophones et les écologistes. Ils sont entrés au gouvernement, et ont obtenu... quelque chose.

La mesure, comprise dans l'accord de gouvernement, prévoit l'introduction d'une taxe sur les plus-values, appelée également « contribution de solidarité » pour les individus disposant (soi-disant) des plus gros moyens dans notre pays. Arriveront dans les finances publiques 10 % des plus-values, au-delà d'un montant exonéré de 10.000 euros. Le gouvernement en attendrait 500 millions d'euros par an, nous sommes très loin d'une somme réaliste pour répondre aux besoins sociaux de la Belgique. En outre, nombreux doutent de cet objectif plus que minimaliste. C'est le cas de l'économiste Bruno Colmant : « La taxe sur les plus-values ne rapportera pas ce que l'Arizona en attend. Pire : cette taxe ne touchera pas les plus fortunés, notamment les grandes familles, qui ne vendent jamais, mais gardent le contrôle de l'entreprise et transfèrent leurs actions à leurs héritiers. C'est la classe moyenne ou la classe moyenne supérieure qui va

payer. (...) Pour vraiment toucher les épaules larges, il faut directement taxer le patrimoine » (1). Monsieur Colmant, dans le passé, a été chef de cabinet de Didier Reynders lorsqu'il était ministre des Finances, autant dire qu'il ne s'agit nullement d'un révolutionnaire communiste...

Georges-Louis Bouchez, président du MR, a versé des larmes sur cette mesure minimaliste, car la Belgique serait un des pays les plus taxés. Fake news ! « Le 1 % les plus riches paie deux fois moins d'impôts sur leurs revenus que le Belge moyen. Pour 100 euros gagnés, le Belge moyen paie 43 euros d'impôts, alors que le 1 % les plus riches n'en paie que 23 » (2). En l'absence d'impôt sur la fortune, ce sont des millions, des dizaines de millions, des centaines de millions, des milliards, qui reposent sur des comptes en banque, et seront transmis en héritage. Des sommes qui pourraient enrayer la pauvreté, nourrir la population, la chauffer, en bref : assurer une véritable sécurité (d'existence) à toutes et tous.

(1) « La taxe sur les plus-values rapportera-t-elle bien 500 millions d'euros ? », Dominique Berns, *Le Soir*, 30 juin 2025.

(2) « La richesse des milliardaires a bondi de 2.000 milliards de dollars en 2024, soit trois fois plus vite que l'année précédente, tandis que le nombre de personnes en situation de pauvreté n'a presque pas évolué depuis 1990 », Communiqué de presse, Oxfam Belgique, 20 janvier 2025.

Le Prince d'Orange plus enclin à abriter des industriels pollueurs, des pilleurs de ressources de l'Afrique, ou même un dictateur sanguinaire

pays Occidentaux. Cette baisse des redistributions s'est en outre accompagnée d'une délégitimation, dans les milieux politiques et économiques dominants, de l'idée même de « contribution », remplacée dans la novlangue néo-libérale par un mot tel que « taxe » ou même, carrément, « charge », termes bien entendu connotés négativement... Dans une vision de société harmonieuse, il devrait être évident pour chaque habitant d'un territoire de contribuer aux besoins collectifs à hauteur de ses moyens. Pas de scoop : il n'en

est rien (lire également l'encadré ci-contre, page de gauche).

Nouvel arrêt dans la rue d'un mystérieux habitant dont on ne peut citer le nom, un personnage-clef en Belgique pour la promotion de l'idéologie néo-libérale... En ce 29 juin 2025, appelons-le « François ». François a été président des libéraux de 2004 à 2011, et ministre fédéral des Finances de 1999 à 2011. S'il a occupé ensuite des fonctions dans les institutions européennes, sa fin de carrière nous offre des péripéties plus rocambolesques encore... Les lecteurs avisés l'auront compris, voilà également l'actualité du quartier : à 650 mètres de son domicile, « la station-service Texaco Prince d'Orange était l'endroit où Didier Reynders achetait des jeux de loterie à coups de milliers

jeux de hasard » (18). L'orateur de la parade, présenté comme un ami du quartier, ironise : « J'avais pourtant bien conseillé à François de ne pas se rendre toujours au même endroit avec ses billets ! »

D'où vient le cash ? L'avenir nous le révélera peut-être un jour ; rapelons pour l'heure quelques faits d'armes de ce personnage lors de ses mandats aux Finances. Il n'a en effet cessé d'élaborer des politiques

ultra-riches : vous n'avez pas respecté la loi, dites-le nous, vous serez pardonnés. Ça laisse rêveur, lorsqu'on sait qu'en Belgique le vol de nourriture en magasin peut mener en prison, de même que des problèmes de santé publique liés aux consommations de produits stupéfiants.

Nous l'évoquons longuement en nos pages depuis l'avènement du nouveau gouvernement fédéral belge : l'année 2025 sera historique

Des moyens colossaux disponibles qui pourraient contribuer à régler nombre de problèmes sociaux



Si certains habitants se sont montrés intéressés et amusés, d'autres ont réagi très négativement. Les marcheurs ont par exemple pu entendre de cinglants « Tirez-vous d'ici bande de branleurs ! »

PHOTO :
COLLECTIF STOP THE RICH

d'euros en cash, d'après un témoin rencontré sur place ». Par cette pratique peu discrète, le politicien émérite est soupçonné de blanchiment d'argent. « Perquisitionné et auditionné par la police judiciaire fédérale de Bruxelles au début du mois de décembre 2024, l'ancien ministre fédéral belge puis commissaire européen est suspecté d'avoir blanchi près d'un million d'euros, dont 200.000 euros environ par l'intermédiaire de jeux de hasard. C'est mi-2018, après que la banque ING a commencé à le questionner sur ses dépôts récurrents d'argent cash - près de 800.000 euros sur une dizaine d'années - que M. Reynders, alors client occasionnel de la Loterie, s'est lancé dans un achat aussi frénétique que régulier de

avantageuses pour les finances des riches en Belgique - il s'en disait fier ! -, citons par exemple les intérêts notionnels, dénommés autrement « déduction fiscale pour le capital à risque » : des avantages fiscaux bénéficiant aux multinationales. Ce monsieur est également à l'origine, en 2003, de la première Déclaration libératoire unique (DLU), cyniquement dénommée puisqu'elle connaît aujourd'hui sa... cinquième édition ! De quoi s'agit-il ? « La nouvelle DLU, cinquième du nom, est entrée en vigueur début août. De quoi permettre aux contribuables de « blanchir » des capitaux ou des revenus jamais déclarés. À la clé : une immunité fiscale et pénale » (19). Exaltant, le monde des

par la destruction de l'assurance chômage, réalisée en martelant ce fond idéologique de soi-disant lutte contre les « profiteurs ». Dans la bouche des gouvernants, le mot désigne bizarrement les chômeurs, des personnes (sur)vivant avec quelques centaines d'euros mensuels. Comment les mandataires politiques arrivent-ils à ce que pointer ces individus comme « profiteurs » puisse être ne fût-ce qu'un argument prononçable, contre toute évidence ? Pour tout esprit rationnel, cet état de fait comportera toujours sa part de mystère, même si les explications se situent sans conteste au sein de l'exploitation honteuse des frustrations et difficultés des

Le second degré
et la bonne
humeur sont de
bons moyens de
faire passer
des messages
on ne peut plus
sérieux et
fondamentaux...

PHOTO :
COLLECTIF STOP THE RICH



⇒ classes laborieuses, couplée à une culture libérale intense prônant l'individualisme et glorifiant la richesse. Monter les gens les uns contre les autres, une recette gagnante semble-t-il, qui épargne les pratiquants d'un profitariat radical indécemment... Parmi les ultra-riches, c'est pourtant une évidence brandie sur des pancartes lors de la parade : nombreuses sont les personnes sans

obtenu l'aide de l'État pour acheter ce grand groupe, en promettant qu'il sauverait l'emploi, etc. Il n'a pas du tout sauvé l'emploi, il a viré tout le monde et n'a gardé que Dior. La vérité c'est que depuis le néolibéralisme, l'État s'est mis au service des riches » (20).

(Re)poser ces questions, fondamentales, publiquement et sur le terrain des ultra-riches avait toute sa perti-

années 1980. Pour la maintenir et la renforcer, limiter la richesse est une revendication évidente, prononcée lors de cette action pour la première fois devant la porte des ultra-riches de Bruxelles. En Europe occidentale, la Sécurité sociale de l'après-seconde guerre mondiale a été prônée par le Conseil national de la Résistance, organe dirigeant des différents mouvements de Résistance française au nazisme. Par une liste très précise de réformes sociales et économiques à appliquer à la libération, il s'agissait simplement d'assurer la paix entre les peuples. Un programme basé sur une évidence aujourd'hui invisibilisée : lorsque tout le monde mange à sa faim quotidiennement, de nombreux problèmes sociaux disparaissent. Moins de vols, moins de violences, moins de crimes, moins de prisons...

Rappelons que dans d'autres contextes, faire contribuer les plus riches s'est avéré possible, jusqu'à un taux dépassant... 90 % ! Lors du *New Deal* aux États-Unis, mené par le pré-

Une recette gagnante, qui épargne les pratiquants d'un profitariat radical indécemment

aucun mérite, profitant simplement de l'héritage d'une richesse. Le message est clair avec l'actuel gouvernement : en 2024, l'une des premières mesures adoptées a été de réduire drastiquement les taux de droits de succession.

Parallèlement, d'autres techniques permettent aux ultra-riches de profiter des finances publiques, comme le signale Hervé Kempf : « Je ne connais pas une fortune, quasiment, qui ne se soit faite, à un moment ou à un autre, avec une aide de l'État. On parlait de Bernard Arnault, sa fortune s'est faite, autour de 1986, lorsqu'il a pu racheter une entreprise appelée Boussac Saint-Frères, il n'avait pas l'argent pour le faire, il a

nence. Les organisateurs de la parade le signalaient dans leur appel : « Les ultra-riches ne travaillent pas, ils s'enrichissent en faisant travailler les autres à leur bonne convenance. La pauvreté mondiale est le résultat de leur richesse. Huit hommes possèdent autant que la moitié de la population mondiale ».

Une question démocratique majeure

Nous entendons parfois que la répartition des richesses serait une utopie.... Cela s'appelle pourtant simplement la Sécurité sociale. Aussi imparfaite puisse-t-elle être, c'est elle que les libéraux de toutes couleurs s'ingénient à démanteler depuis le tournant néo-libéral des

**Certains
ultra-riches vont
jusqu'à soutenir
des politiques
d'extrême droite**

sident Roosevelt pour lutter contre les effets de la crise économique et sociale suivant le krach boursier de 1929, et en vue de soutenir les plus démunis, ce président va mener une politique radicale de répartition des richesses. « En 1942, le contribuable américain atteint le taux de 50 % à partir de 700.000 dollars, et 88 % au-delà de 8,8 millions de dollars. En 1944, le taux marginal atteint un sommet, avec 94 % au-delà de 6,9 millions. Il se stabilise ensuite autour de 70 %, mais avec un seuil de revenus concernés qui ne cessera de baisser. À la veille de l'arrivée de Reagan à la Maison Blanche, le taux marginal, pour un célibataire, est de 70 % au-delà de 460.000 dollars (1981). » Pour appuyer sa politique, Roosevelt déclare en 1936 : « Après tout, les impôts sont les cotisations que nous payons pour jouir des privilèges de la participation à une société organisée » (21). Il s'agissait, ni plus ni moins, d'éviter le chaos social.

L'appel à rassemblement pour la parade était limpide. « Les ultra-riches ne veulent pas le bien des populations. Certains vont jusqu'à soutenir des politiques d'extrême droite pour protéger leurs intérêts et leur patrimoine. Ils nous divisent et essaient de nous opposer les uns et les uns aux autres. Dans notre grande diversité nous avons beaucoup plus en commun entre nous qu'avec eux. » Ce jour-là, une famille stationne devant sa propriété, vers laquelle se dirige des participants à la parade pour exposer le but de l'action. Si les parents refusent calmement de saisir le tract tendu, l'un des adolescents, lui, s'inquiète et s'énervé. Il lève le bras et... effectue un salut nazi, avant de suivre les marcheurs sur son vélo. Subtil... Dans l'Histoire, les exemples ne manquent hélas pas de régimes dictatoriaux installés par la bourgeoisie, il suffit de penser à l'Allemagne de 1933 : alors que le parti nazi perdait des voix dans les urnes, sa montée au pouvoir a été promue par les financiers, les industriels, les rentiers et les actionnaires, pour aboutir au résultat que l'on connaît.

Aujourd'hui en Belgique, les riches et celles et ceux qui défendent leurs intérêts sans aucun complexe tiennent les rênes du pays. La Sécurité sociale subit un démantèlement inédit, la précarisation s'étend, dont les conséquences humaines, sociales et sécuri-

taires seront désastreuses. L'objectif annoncé du Collectif *Stop the rich* doit être martelé : « *Éveiller un débat public sur la concentration extrême des richesses et ses conséquences sociales et démocratiques* ». Extrême urgence ! □

(1) Présentation de l'initiative et appel à participation, sur le site des organisateurs. Lorsque nous citerons le Collectif *Stop the rich*, sans autre indication nous ferons référence à ce même site. <https://www.stoptherich.net/fr/>

(2) Le site du collectif annonce plus largement une co-organisation avec Antifafare, Atelier Clandestin, Attac, Arsenic2, Financité, PAC Bruxelles, Com des Demoiselles, Jeunes FGTB, Collective 8 maars, Collectif Mémoire coloniale et Lutte contre les discriminations, Réseau ADES...

(3) Éric Sax a quitté le Mouvement réformateur (MR) en 2019, suite à la mise en place d'une coalition MR-Écolo au collège communal. Propos cités dans « *Stop the Rich vise de nouveau le quartier du Prince d'Orange : la lutte contre l'ultra-richesse s'invite à Uccle* », Bruxelles Today, 22 juin 2025.

(4) Idem.

(5) Définition issue du dictionnaire Larousse. On situe l'apparition du charivari au quatorzième siècle en Europe, une tradition visant au départ principalement des mariages contestés, pour une trop grande différence d'âge ou un remariage trop rapide d'un veuf, par exemple. Dès le dix-neuvième siècle, la pratique est clairement orientée vers des motivations politiques.

(6) Chiffres de 2025, Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA) www.ibsa.brussels

(7) Xavier May, chercheur à l'Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire (IGEAT) à l'Université libre de Bruxelles. Cité dans « *À Bruxelles, l'écrasante majorité des logements Airbnb sont exploités sans respecter les règles* », Benoît Mathieu, L'écho, 23 novembre 2024.

(8) Hugo Périlleux, économiste et géographe, idem.

(9) La presse française a longuement commenté cette tentative d'obtention de la double nationalité. Elle « *aurait également un intérêt fiscal*. Bernard Arnault, à 62 ans, est également en train de passer le relais de son empire. Dans ce cas de figure, les avantages sont nombreux chez nos voisins. Il n'existe pas d'impôt sur la fortune (ISF), les donations ne sont pratiquement pas taxées et les plus-values de successions, de cessions, sont beaucoup moins élevées. Avec un patrimoine estimé à plus de 30 milliards, le paramètre a bien été pris en compte », « *Arnault veut se rapprocher d'Albert Frère* », Martial You et Charles Carrasco, Europe 1, le 8 septembre 2012.

(10) Hervé Kempf, journaliste et écrivain français, est né en 1957 et a travaillé au journal Le Monde, au Courrier international et à La Recherche. Jusqu'en 2025 il a été directeur de la rédaction de Reporterre, média indépendant dédié à

l'écologie sous toutes ses formes. Dans les questions qui nous occupent ici, il est l'auteur de « *Comment les riches détruisent la planète* », Paris, Seuil, 2007, et de la bande dessinée de reportage « *Comment les riches ravagent la planète*, Seuil, septembre 2024, avec Juan Mendez pour la partie graphique. Ces ouvrages démontrent à quel point la question sociale et la question écologique sont intimement imbriquées.

(11) Né en 1857 aux États-Unis, Thors-tein Veblen, économiste et sociologue américain d'origine norvégienne, y est mort le 3 août 1929. Auteur évoqué par Hervé Kempf dans « *Pourquoi les Riches Ravagent la Planète ?* », reportage réalisé par le journaliste Maxime Thuillez, et les vidéastes Viviana Osorio et Alice Gobin pour le « *Greenletter Club* », initiative journalistique visant à combler le fossé colossal séparant la part médiatique consacrée aux questions écologiques, en regard des enjeux cruciaux de ces questions pour la survie de la planète.

(12) « *Procès Eternit : seize ans, ce n'est rien, face à tant de morts* », Ricardo Gutierrez, Le Soir, lundi 13 février 2012.

(13) « *IWMD : Les victimes de l'amiante exhortent l'UE à mettre fin au scandale de ce cancer du travail* », Communiqué de presse de la Confédération européenne des syndicats, 24 avril 2023.

(14) Ses membres organisent notamment des formations et, régulièrement, des « *visites coloniales* » dans Bruxelles, www.memoirecoloniale.be. Pour plus d'informations sur les questions développées par ce Collectif, nous renvoyons aux dossiers réalisés par Arnaud Lismond Mertes dans notre revue Ensemble. « *Le négationnisme belge* », n°92, « *Les fantômes de Léopold II au Parlement* », n°93, « *Décoloniser l'école* », n°95, « *Tervuren, décolonial ?* », n°99 et « *Les fantômes de Léopold II au Parlement (II)* », n°103. Ces numéros, en pdf, sont disponibles sur notre site, à la rubrique Archives. www.ensemble.be

(15) Patrice Lumumba, Discours de l'indépendance, 30 juin 1960. Léopoldville est le nom donné à la capitale du Congo, Kinshasa, entre 1881 et 1965.

(16) « *Discours du roi Philippe au Congo : des «profonds regrets» pour un «régime colonial» basé sur «l'exploitation» et «le racisme»* », Jean-François Noulet, rtbf.be, 8 juin 2022.

(17) Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA) www.ibsa.brussels

(18) « *Affaire Reynders : dans la station-service, «on mettait directement l'argent au coffre»* », Joël Matriche, Louis Colart et Xavier Counasse, Le Soir, 16 janvier 2025.

(19) « *Comment la nouvelle amnistie fiscale va-t-elle fonctionner ?* », Cécile Danjou, Le Soir, 2 septembre 2025.

(20) Reportage signalé en note 11.

(21) « *Est-il vrai que les États-Unis ont taxé les riches à plus de 70 % pendant trente ans ?* », Luc Peillon, Libération, le 21 mars 2019.